

## INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DU SITE ALSACIEN

<b>Indicateurs communs de site</b>	
ISi 1 - Présence du site dans les projets financés par le PCRI/ H2020 de l'Union Européenne	
ISi 2 – Relations internationales	
ISi 3 - Pilotage du développement numérique	
ISi 4 – Evolution des surfaces immobilières	
ISi 5 – Ressources humaines	
ISi 6 – Développement durable	
ISi 7 – Réussite en doctorat	
ISi 8 – Insertion professionnelle des docteurs	

<b>Isi1</b>	<b>PRESENCE DU SITE DANS LES PROJETS FINANCES PAR LE PCRI DE L'UNION EUROPEENNE</b>	
-------------	---	--

**Sous-Indicateur 1 : Nombre de projets « PCRI/H2020 » déposés, retenus et financés**

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Nombre de projets - Euros (€) - Nombre d'ETP
Date de la mesure / Année de référence	31/12/Année N sur la base de la réalisation 2016 (année de référence) s'agissant du nombre de projets déposés, retenus et financés
Champ de la mesure	ComUE / Association / Université d'Outre-Mer (UOM)

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Source	ComUE/Etablissement chef de file
Mode de calcul	Les valeurs portent sur le programme du PCRI. La(Le) ComUE/Etablissement chef de file est invité(e) à commenter les résultats. La mesure porte sur les projets déposés et retenus au titre des appels à projets lancés sur la période 2018 à 2020

	Réalisation appels 2016 (année de référence)	Prévision appels 2017	Prévision appels 2018	Cibles appels 2020
Nombre de candidatures déposées	<b>UNISTRA : 71 UHA : 5 ENSAS : 1</b>	<b>UNISTRA :85 UHA : 8</b>	<b>UNISTRA : 90 UHA : 4</b>	<b>UNISTRA : 100</b>
Nombre de projets retenus financés	<b>UNISTRA :12 UHA : 1 retenu en 2017* (4 refusés) ENSAS : 0 * Et non pas de 2016</b>	<b>UNISTRA :14 UHA : 1 retenu – 4 en attente (3 refusés)</b>	<b>UNISTRA :16 UHA : 3 en attente (1 refusé)</b>	<b>UNISTRA : 20</b>
Montant total des financements obtenus par les établissements du site	<b>UNISTRA : 6 904 951</b>	<b>UNISTRA : 8 308 423</b>	<b>UNISTRA : 9 000 000</b>	<b>UNISTRA : 12 000 000</b>
	<b>UHA : 447 501 €</b>			
Nombre des projets retenus ayant bénéficié d'un appui au montage d'une structure partagée ou plateforme mutualisée mise en place à l'échelle du site				
% des projets retenus ayant bénéficié d'un appui au montage d'une structure partagée ou plateforme mutualisée mise en place à l'échelle du site				

Existence au sein du site d'une structure partagée ou d'une plateforme d'appui mutualisée au montage de projets pour l'Europe		
	2018	2022
Nombre d'ETP affectés à la structure / plateforme		
Dont Personnels ComUE/Etablissement chef de file		
Dont Personnels des établissements du site		
Moyens financiers		

**Leviers d'action :**

**UNISTRA**

**Commentaires de la ComUE/Etablissement chef de file :**

S'agissant du nombre de projets financés au regard du nombre de candidatures déposées, il est à noter un taux de succès moyen pour 2016 et 2017 de 16.7 %, alors que le taux moyen de réussite français est de 14.3%.

Le bureau Europe et International Recherche en charge de l'accompagnement au montage des projets a développé une expertise européenne qui permet le montage de projets ambitieux et de qualité.

Ce bureau est l'un des bureaux du Pôle Unique d'Ingénierie, projet transversal à l'Unistra qui vise à offrir un guichet unique pour tout porteur de projets.

A l'échéance de 2022 il est envisagé tout d'abord d'en stabiliser les personnels.

Afin de répondre à l'objectif de développement de la participation de l'Unistra au programme cadre, il est également prévu de renforcer l'équipe par le recrutement d'un ingénieur projet supplémentaire, et d'une personne dédiée au « lobbying Europe » qui par sa connaissance des priorités européennes, pourra apporter une expertise complémentaire dans l'accompagnement au montage et à l'écriture des projets.

En parallèle de ces personnels dédiés, nous prévoyons la mise en place d'un « club/réseau d'experts » qui sera constitué de porteurs de projets et d'experts évaluateurs du site afin d'accroître encore les taux de succès.

**INSA :** Les ressources dont nous disposons en interne INSA pour l'accompagnement au montage de projets européens est d'1/3 temps

**Sous-Indicateur 2 : Mesure des actions menées dans le cadre du PCRI**

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0- Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>1- Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>2- Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>3- Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>4- Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>5- Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation.</li> </ul>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein du site
Mode de renseignement de l'indicateur	Auto-évaluation de la ComUE / Association / UOM

Type d'actions mises en œuvre	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
1- Actions d'information et de sensibilisation organisées en lien avec les acteurs régionaux	UNISTRA : 4 UHA : 1 ENSAS : 2	UNISTRA : 4
2- Aide à la constitution de partenariats	UNISTRA : 3 UHA : 3 ENSAS : 2	UNISTRA : 4
3- Ateliers de formation	UNISTRA : 4 UHA : 1 ENSAS : 0	UNISTRA : 4
4- Aide au dépôt de candidatures (ateliers de relecture, coaching...)	UNISTRA : 3 UHA : 1 ENSAS : 3	UNISTRA : 4
5- Appui à la gestion de projets	UNISTRA : 4 UHA : 1 ENSAS : 3	UNISTRA : 4

**UNISTRA :**

**Leviers d'action :**

**Commentaires de la ComUE/Etablissement chef de file :**

Toutes les actions d'information et de sensibilisation sont menées conjointement par l'Unistra et le CNRS, en lien avec les autres établissements du site et le Réseau Europe Grand Est.

Pour les années 2016 et 2017, 8 évènements ont été organisés concernant Horizon 2020 qui ont réuni 281 personnes.

Les actions de formation sont préparées et co-animées par l'Unistra et le CNRS.

Pour les années 2016 et 2017, cela représente 12 sessions de formation concernant Horizon 2020 et 121 personnes formées.

Dans les phases de montage et de gestion des projets, chaque tutelle instruit ses projets et contrats selon la répartition prévue dans le contrat de site. Afin d'avoir une vision consolidée de l'activité contractuelle du site, l'Unistra et le CNRS partageront à l'échéance de la fin de l'année 2018 une base de donnée de contrats commune via l'outil PCRJ.

**ISI2 RELATIONS INTERNATIONALES – ATTRACTIVITE ET OUVERTURE**

Action	Relations internationales
Objectif	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des regroupements et de leurs membres

**Sous-indicateur 1 : Mobilité entrante et sortante des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs**

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ayant fait une mobilité, (vers ou depuis l'étranger, y compris l'UE) dont la durée est d'au moins 1 mois
Source	ComUE / Association / Université d'Outre-Mer (UOM)

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
<b>Nombre d'enseignants, E-C et chercheurs en exercice à l'étranger (dont UE) accueillis en mobilité entrante</b>	UNISTRA : données non disponibles UHA : 26 ENGEES : 0 INSA : 1	UNISTRA : données non disponibles UHA : 37 ENGEES : 0		
Nombre de mois	UNISTRA : - UHA : 59 mois INSA : 6	UNISTRA : - UHA : 97 mois		
<b>Nombre d'enseignants, E-C et chercheurs en mobilité sortante</b>	UNISTRA : données non disponibles UHA : données non disponibles ENGEES : 0	UNISTRA : données non disponibles UHA : 2 ENGEES : 0 INSA : 1		
Nombre de mois	UNISTRA : - UHA : données non disponibles	UNISTRA : - UHA : 11 mois INSA : 2,5		

Précision UHA :

Source Mobilité entrante : PR invités (Campus France) + EC (Conventions d'accueil) + Données Dialogues de Gestion + Enseignants Russes.

Mobilité sortante : données non exhaustives – Beaucoup de sortants de durée inférieure à 1 mois donc non comptabilisés.

**Sous-indicateur 2 : Mobilité étudiante entrante et sortante**

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Un étudiant étranger est considéré comme étant en situation de mobilité entrante s'il possède un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat. Pour la mobilité sortante, la durée du séjour doit être égale ou supérieure à un semestre pendant leur cursus. Est rapporté le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en situation de mobilité entrante inscrits dans des diplômes équivalents au cursus Master hors Masters enseignement, ou pour le second sous-indicateur, dans des diplômes équivalents au cursus doctorat à l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations.
Source	ComUE / Association / UOM



Précision **UNISTRA** :

Mobilité entrante : ne sont pas pris en compte les étudiants inscrits dans les étapes Apogée « échanges internationaux » (niveau de formation inconnu)

Mobilité sortante : prise en compte des programmes d'échanges renseignés dans Apogée (quelle que soit la durée). Hors stages. Les diplômés masters qui ont fait une mobilité lors d'une inscription parallèle dans les diplômes d'écoles sont inclus.

**Sous-indicateur 3 : Doubles diplômes ou diplômes conjoints de Licence ou Master**

Unité de mesure	Nombre de doubles diplômes ou diplômes conjoints
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de doubles diplômes ou diplômes conjoints de L et M et nombre d'étudiants diplômés
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
<b>Nombre de doubles diplômes</b>				
Avec Etats membres de l'UE	UNISTRA : 64 UHA : 10 ENGEES : 2 INSA : 6 ENSAS : 2	UNISTRA : 67 ENGEES : 2 INSA : 7 ENSAS : 2	UNISTRA : 68 ENGEES : 2 ENSAS : 2	UNISTRA : 70 ENGEES : 3 ENSAS : 2
Nombre d'étudiants diplômés	UNISTRA : (*) UHA : 291 ENGEES : 4 INSA : 11 ENSAS : 15	UNISTRA : (*) ENGEES : 5 INSA : 10 ENSAS : non disponibles (diplômes en sept. 2018)	ENGEES : 6 ENSAS : 11	UNISTRA : (*) ENSAS : 18
dont étudiants français	UNISTRA : (*) UHA : 119 ENGEES : 4 INSA : 11 ENSAS : 8	UNISTRA : (*) ENGEES : 5 INSA : 9	ENGEES : 6 ENSAS : 8	
Avec d'autres Etats hors de l'UE	UNISTRA : 16 UHA : 0 ENGEES : 3 INSA : 3 ENSAS : 1	UNISTRA : 17 ENGEES : 3 INSA : 4 ENSAS : 1	UNISTRA : 17 ENGEES : 5 ENSAS : 1	UNISTRA : 20 ENGEES : 5 ENSAS : 1
Nombre d'étudiants diplômés	UNISTRA : : non disponible UHA : 0 ENGEES : 4 INSA : 4 ENSAS : 7	ENGEES : 3 INSA : 8 ENSAS : non disponibles (diplômes en sept. 2018)	ENGEES : 6 ENSAS : 7	ENSAS : 12
dont étudiants français	UNISTRA : non disponible UHA : 0 ENGEES : 0 INSA : 0 ENSAS : 3	ENGEES : 0 INSA : 8	ENGEES : 2 ENSAS : 3	

<b>Nombre de diplômes conjoints</b>				
Avec Etats membres de l'UE	UNISTRA : 0 UHA : 0 ENGEES : 0	0	0	0
Nombre d'étudiants français diplômés dont étudiants français	UNISTRA : 0 UHA : 0			
	UNISTRA : 0 UHA : 0			
Avec d'autres Etats hors de l'UE	UNISTRA : 0 UHA : 0 ENGEES : 0	0	0	0
Nombre d'étudiants français diplômés dont étudiants français	UNISTRA : 0 UHA : 0			
	UNISTRA : 0 UHA : 0			

**Précision UHA :**

Double diplôme : formations bi et tri nationales

**Précision UNISTRA : (\*)**

Doubles diplômes :

2016/2017 : 450 étudiants (dont 240 étudiants français) sont inscrits dans les doubles diplômes France Allemagne, le nombre de diplômés est en cours de recensement.

2017/2018 : 510 étudiants (dont 270 étudiants français) sont inscrits dans les doubles diplômes France Allemagne, le nombre de diplômés est en cours de recensement.

Nous prévoyons 700 étudiants inscrits à l'horizon 2022 (dont 300 étudiants français).

**Sous-indicateur 4 : Cotutelle et codirection de thèses à l'international / Participation à des jurys de thèse à l'international**

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de cotutelles ou codirection de thèses à l'international et nombre de doctorants concernés / Nombre d'Enseignants-Chercheurs ou de Chercheurs du regroupement sollicités pour participer à un jury de thèse à l'international
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
<b>Cotutelle de thèses</b>				
Nombre de cotutelles de thèses à l'international avec un diplôme conjoint ou un double diplôme	UNISTRA : 183 UHA : 47 ENGEES : sans objet INSA : 1	UNISTRA : 170 UHA : 43 ENGEES : sans objet INSA : 2	UNISTRA : 180  ENGEES : sans objet	UNISTRA : 190
<b>Codirection de thèses</b>				
Nombre de codirections de thèses à l'international	UNISTRA : 12 UHA : 20 ENGEES : sans objet  INSA : 4 ENSAS : 1	UNISTRA : 12 UHA : 20 ENGEES : sans objet INSA : 5 ENSAS : 0	UNISTRA : 12  ENGEES : sans objet  ENSAS : 0	UNISTRA : 12
<b>Participation à des</b>				

<b>jurys de thèse l'international</b>				
Nombre d'Enseignants-Chercheurs ou de Chercheurs du regroupement sollicités pour participer à un jury de thèse à l'international	<b>INSA : 2 ENSAS : 1</b>	<b>INSA : 2 ENSAS : 2</b>	<b>ENSAS : 2</b>	

Cotutelle : l'inscription en thèse se fait dans 2 universités et l'obtention du diplôme est double ou conjointe.

Codirection : l'inscription se fait dans une université et donne lieu à l'obtention d'un doctorat français ou étranger.

**Précision UHA** : Codirections de thèses : déclaratif pour le dialogue de gestion

**Précision UNISTRA** : Codirections de thèses, les chiffres correspondent aux codirections internationales avec convention

**Sous-indicateur 5 : Formations LMD transnationales prodiguées à l'étranger par les regroupements ou leurs établissements membres**

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Nombre de formations diplômantes prodiguées à l'étranger par le regroupement ou l'un de ses établissements membres et accréditées dans le cadre de son offre de formation
Source	ComUE / Association / UOM

	Situation 2016-2017	Situation 2017-2018	Prévisions 2018-2019	Cible 2022
Nombre de formations diplômantes transnationales (en propre ou en coopération avec un établissement étranger)	<b>UNISTRA : 22 UHA : 6 ENGEES : 1 (USTH-Master WEO) INSA : 1</b>	<b>UNISTRA : 30 UHA : 5 ENGEES : 1 INSA : 1</b>	<b>ENGEES : 1</b>	<b>UNISTRA : 35 ENGEES : 1</b>
Nombre d'étudiants (français ou étrangers) concernés	<b>UNISTRA : 526 UHA : 124 ENGEES : Inconnu (U. Toulouse porteur) INSA : 44</b>	<b>UNISTRA : 440 UHA : 90 INSA : 44</b>		<b>UNISTRA : 700</b>

**Précision UHA** : Formations Transnationales : Formations délocalisées à l'étranger

**Leviers d'action :**

**Commentaires de la ComUE :**

Unistra : les données de la mobilité des étudiants ne sont pas exhaustives.

ISI3	PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	
------	-------------------------------------	--

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur

Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 1 à 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>2. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>3. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>4. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>5. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>6. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</li> </ol>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat                  Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de la ComUE / Association / UOM
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information <i>(Définition d'une stratégie de site formalisée sur le numérique et le SI en cohérence avec la stratégie globale de site. Mise en œuvre d'une gouvernance formalisée sur le numérique à l'échelle du site. Démarche de schéma directeur numérique. Articulation entre schéma directeur immobilier et schéma directeur handicap. Démarche de mutualisation à l'échelle du site et au-delà. Dispositif d'évaluation).</i>		
2-Le système d'information et les services numériques <i>(Stratégie de mise en cohérence des SI et/ou de fusion. Stratégie d'urbanisation à l'échelle du site. Mutualisation d'infrastructures numériques...).</i>		
3-Le numérique au service de la formation des étudiants <i>(Mutualisation des portails, stratégie d'offre de formation « commune » et de portail commun, formation professionnelle, nouveaux espaces favorisant l'innovation pédagogique avec le numérique, mutualisation des services de soutien à la pédagogie...)</i>		
4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique). <i>(Production de ressources numériques, démarche qualité, indexation et référencement des ressources, mutualisation de plateformes...).</i>		
5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation <i>(Infrastructures et services numériques de soutien, HAL, Open Data, ressources documentaires de site...)</i>		

6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique (Politique incitative de développement numérique, observatoire des usages du numérique, formation à la pédagogie avec le numérique)		
---	--	--

## UNISTRA

### Leviers d'action :

#### 1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information

Il n'y a pas de projet de formalisation d'une stratégie numérique commune à l'échelle du site. Le cadre de coopération NUAGE devrait toutefois donner lieu à une charte commune définissant les conditions d'implication de chaque établissement dans les projets mutualisés, en regard de ses besoins et moyens. Ce cadre devrait s'appuyer sur une gouvernance partagée (soutien et animation du réseau, instructions thématiques).

L'objectif est d'établir un conventionnement des services numériques communs, à l'image de ce qui a été initié dans le schéma directeur de la documentation ou dans le cadre du projet Infoprox. On notera que les projets en cours du SDDA s'appuient précisément sur une mécanique de conventionnement de services numériques. Ils devraient aboutir d'ici 2019.

#### 2 - Le système d'information et les services numériques

Il semble important d'organiser la gouvernance d'un SI mutualisé ainsi que la mutualisation des ressources nécessaires. Les projets d'évolution de RAREST (V3) et de mise en œuvre d'un Datacenter Grand Est seront des jalons effectifs de cette mutualisation. Une mutualisation des compétences strasbourgeoises semble par ailleurs envisageable lorsque PCSCOL rentrera dans sa phase de déploiement.

La dorsale Strasbourg-Mulhouse est sous dimensionnée et devrait constituer une priorité de la politique ESR régionale.

La migration vers le SIGB commun sera l'occasion de renforcer les échanges de données entre établissements. Parallèlement, la mise en place de la bibliothèque numérique patrimoniale commune doit être l'occasion d'harmoniser les socles techniques existants. Par ailleurs, la BNU hébergera probablement une partie (voire la totalité) de ses données dans le Datacenter de l'Unistra.

La mutualisation des dispositifs suivants est également visée : plate-forme pédagogique (Moodle), synchronisation et partage de fichiers (Seafile), gestion électronique de documents (GED).

#### 3 - Le numérique au service de la formation des étudiants

Une stratégie de mutualisation à l'échelle du site mérite d'être élaborée. Les projets EOLE et DISRUPT 4.0 illustrent la volonté des établissements de s'engager dans des collaborations concrètes en matière de formation.

L'aménagement et l'équipement des espaces publics et collaboratifs se fait en concertation avec les partenaires du site. A chaque rénovation immobilière, l'intégration d'équipements numériques complémentaires est étudiée collégalement. La BNU conçoit actuellement un projet de "Lab" (nouvel espace favorisant la coopération entre les chercheurs et les créateurs numériques).

Du côté de la documentation, l'objectif est d'accroître la couverture des formations et d'améliorer la connaissance des ressources existantes sur l'ensemble du site.

#### 4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique).

Pour ce qui est des ressources pédagogiques, les établissements visent la continuation des actions en cours et l'aboutissement des celles initiées dans le projet EOLE, à savoir : la mutualisation et l'élargissement de la production, la mise en place d'une démarche qualité, la valorisation hors des formations initiales ou continues, le référencement et la diffusion, le respect du droit de la propriété, etc.

Un autre objectif est d'articuler le patrimoine pédagogique des établissements avec des dispositifs de valorisation de la culture scientifique et technique comme la toute récente plateforme OSCAHR du Jardin des Sciences (Unistra).

Les établissements du site étudieront par ailleurs les possibilités de mutualisation des infrastructures de stockage, d'indexation, de référencement et de mise à disposition des productions étudiantes.

#### 5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation

D'une manière globale, les établissements visent à terminer les actions entamées et à maintenir l'ambition initiée dans le contrat de site échu. Il semble par exemple nécessaire d'organiser la gouvernance du SID mutualisé ainsi que la mutualisation/sécurisation des ressources nécessaires à son fonctionnement.

Un autre objectif est également de rendre l'offre de service plus visible et plus accessible, en s'appuyant sur un portail de site à venir. Il faudra par ailleurs coordonner les activités de la BNU avec le projet "Sciences et données" de l'Unistra.

## **6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique**

Chaque établissement progresse dans sa propre stratégie de conduite du changement et d'accompagnement à l'usage du numérique pour la pédagogie.

L'offre de formation continue des personnels est toutefois mutualisée, tout comme les événements dédiés à l'étude des usages du numérique. En s'appuyant sur ces dispositifs partagés, le développement d'actions communes de conduite du changement et d'accompagnement à l'usage du numérique semble envisageable, mais il devra évidemment tenir compte des capacités de chaque établissement.

### **Commentaires – ETAT DES LIEUX :**

#### **Unistra**

### **1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information**

Suite à la loi NOTRE et à la disparition de l'UNERA, il n'existe plus de structure de gouvernance numérique à l'échelle du site Alsace, ni de schéma directeur de site.

Le cadre de coopération NUAGE a en revanche pris le relais à l'échelle de la région Grand Est. Celui-ci se fonde sur les principes de modularité (association des compétences propres à chaque établissement pour coordonner les projets communs) et de duplication (essaimage des savoir-faire propres par retours d'expérience). Ce cadre de coopération a notamment été utilisé pour porter les dossiers EOLE (appel à projets DUNE) et DISRUPT 4.0 (appel à projets DISRUPT CAMPUS).

La stratégie numérique du site Alsace ne s'articule pas avec les autres schémas directeurs des établissements (immobilier, handicap, etc.). En revanche, le Schéma Directeur de la Documentation Alsace (SDDA) 2013-2017, porté par les 4 établissements du contrat de site, intègre des projets à forte dimension numérique (migration vers un SIGB commun, mutualisation des ressources électroniques, plateforme univOAK, bibliothèque numérique patrimoniale commune, construction d'une offre de services numériques à destination des porteurs du Pass campus, etc.)

### **2 - Le système d'information et les services numériques**

Les réseaux informatiques des établissements sont pilotés par des structures très organisées et matures (OSIRIS à l'échelle métropolitaine, RAREST à l'échelle régionale) et certaines infrastructures sont mutualisées : réseaux filaires et sans-fil, VPN. Des solutions numériques ont été mutualisées par opportunité (messagerie, agendas partagés, listes de diffusion, Pass campus, SI patrimoine), toutefois sans gouvernance commune ni ressources partagées, à l'exception des services documentaires mis en place à l'échelle du site (SIGB, UnivOAK - voir point précédent). Globalement, la démarche de contractualisation entre partenaires n'est pas assez développée, elle se traduit par un manque de ressources RH dédiées aux projets communs et est un frein à la mutualisation ou au rapprochement des SI.

### **3 - Le numérique au service de la formation des étudiants**

Il n'existe pas de mutualisation des portails des établissements à l'échelle du site Alsace. Par le passé, un portail commun des formations a existé mais n'est plus opérationnel et renvoie désormais vers les sites de chaque établissement. De la même manière, les plateformes pédagogiques des établissements sont disjointes : l'Unistra fournit toutefois sa plateforme Moodle en marque blanche si besoin.

Il n'existe pas non plus de politique concertée d'aménagement des nouveaux espaces de formation : ainsi, les projets de learning centers de Mulhouse et Strasbourg sont conduits indépendamment. Ces nouveaux espaces seront dédiés à l'innovation pédagogique (utilisation de classes mobiles, formation avec les outils numériques). Un environnement virtuel immersif 3D pour l'enseignement et la recherche (EVER) a été mis en œuvre entre l'Unistra et l'UHA et devrait trouver un prolongement dans le projet EOLE.

Côté documentation, on peut citer la mise en place d'un SID et d'un portail communs, ainsi que le développement mutualisé de tutoriels numériques au service de la formation initiale et de la formation continue. Parallèlement, le Pass campus permet à ses porteurs d'accéder à toutes les bibliothèques du site.

### **4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique).**

Il n'existe pas de politique concertée de production de ressources numériques à l'échelle du site Alsace.

Les ressources des UNT sont accessibles via les ENT de chaque établissement. Un important chantier de mutualisation et de valorisation des ressources pédagogiques produites à l'échelle du site a été amorcé dans le cadre du projet DUNE-EOLE (action 2.1). Il est piloté par l'Unistra et l'UHA.

Il convient une fois encore de noter la mise en place d'un SID et d'un portail documentaire communs qui référencent les collections de tous les établissements. L'accès à distance aux ressources électroniques mutualisées est ouvert à tous les porteurs du Pass campus. Parallèlement, le portail Numistral de la BNU permet à tous les enseignants de réutiliser librement et gratuitement ses ressources en ligne.

#### **5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation**

Le Mésocentre (HPC) est utilisé par toutes les unités de recherche du site Alsace.  
La mise en place d'une solution unique de gestion des écoles doctorales est en cours (AMETHIS).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SDDA, on peut encore une fois signaler la mise en place d'un SID et d'un portail documentaire communs, mais également la mise en production de la plateforme UnivOAK, la diffusion des notices documentaires sous licence libre Etalab, ou encore la remontée automatique des données du portail Numistral sur le portail data.bnf.fr, entre autres avancées.

#### **6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique**

Une politique commune en matière de sécurité informatique est établie de longue date dans le cadre du CERT OSIRIS (réseau métropolitain). Une offre de formation conjointe à destination des informaticiens est proposée chaque année (Python, Java, hacking et sécurité, accessibilité, etc.)

Il n'existe en revanche pas de politique incitative commune en matière de développement du numérique. Un événement de promotion des usages a lieu annuellement (« Terrasses du numérique ») et permet à des enseignants ou des porteurs de projets de présenter leurs travaux et leurs pratiques à la communauté universitaire du site. Des études portant sur les besoins et les usages numériques sont régulièrement conduites à l'Unistra. Parallèlement, des formations dédiées à la pédagogie avec le numérique sont dispensées dans les établissements.

La BNU participe au conseil d'orientation de l'Urfist Strasbourg.

**IS14      EVOLUTION DES SURFACES IMMOBILIERES**

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

*Description de l'indicateur*

Unité de mesure	m <sup>2</sup> SHON
Date de la mesure	annuelle

*Élaboration et qualités de l'indicateur*

Nature précise des données de base	Données Surfaces immobilières
Source	ComUE / Association / UOM
Mode de calcul	Evolution des surfaces immobilières = nombre de m <sup>2</sup> existants – (nombre de m <sup>2</sup> libérés + nombre de m <sup>2</sup> nouveaux)
Service responsable de l'indicateur	MESRI DGESIP

Etablissements	Situation existante en 2017	Objectifs 2022		
	Total des surfaces occupées par les établissements (m <sup>2</sup> existants)	Objectifs prévisionnels de m <sup>2</sup> libérés	Objectifs prévisionnels de m <sup>2</sup> nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m <sup>2</sup> )
<b>Unistra</b>	569 360	0		
<b>UHA</b>	118 250	3 850	6 600	121 000
<b>ENGEES</b>	6 160,91 (SUB) Pour info 2057m <sup>2</sup> occupés à Boussingault, site unistra	6 160,91 Rendus à la Ville dans le cadre du déménagement		3 671,85 (SU) Occupés à la manufacture des tabacs
<b>BNU</b>	30 317 (4 bâtiments)	0		
<b>INSA</b>	26 833		2 200	29 033
<b>ENSAS</b>	7 653			
<b>Total site</b>				

Précisions :

Par m<sup>2</sup> libérés on entend les surfaces que les établissements n'occupent plus et qui ont été remises aux domaines, cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou destinées à la démolition.

Les m<sup>2</sup> nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

**Leviers d'action :** Mise en place d'un schéma directeur immobilier à 10 ans pour l'unistra.

**Commentaires de la ComUE :**

**Unistra :** Une politique efficace ne pourra être réalisée que lorsqu'une réelle mutualisation des surfaces sera effectuée par les différents opérateurs de l'ESR (CNRS, INSERM, Ecole, Université).

**UHA**

En 2012, la surface était de de 123.850 m<sup>2</sup>. Suite à la démolition de la FST4, la construction du LC et la réhabilitation de l'actuelle BU et du bâtiment FST 6, nous arrivons en 2022 à une surface de 121.000m<sup>2</sup>, soit un gain de 2.850 m<sup>2</sup>

**ISi5 RESSOURCES HUMAINES : Formation à destination des personnels**

**Proposition UNISTRA**

**Sous-indicateur 1 : Effectifs formés par catégorie et statut**

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	effectifs physiques ; pourcentages
Date de la mesure	année civile considérée
Champ de la mesure	personnels internes, titulaires et contractuels, et personnels externes éligibles au plan de formation par catégorie et statut

Effectifs formés par catégorie et statut		Agents internes				Agents externes *			
		Enseignants-Chercheurs et enseignants	Personnels BIATSS			Enseignants-Chercheurs et enseignants	Personnels BIATSS		
			A	B	C		A	B	C
Année 2017	effectifs	246	464	334	540	32	68	48	141
	%	15,53%	29,29%	21,08%	34,09%	11,07%	23,53%	16,61%	48,79%
<b>Prévisions 2022</b>	<b>%</b>	<b>16,00%</b>	<b>29,50%</b>	<b>22,00%</b>	<b>32,50%</b>	<b>11,50%</b>	<b>24,00%</b>	<b>17,50%</b>	<b>47,00%</b>

\*Agents externes: CNRS, INSERM, ENSAS, ENGEES, BNU, INSA, UHA, HEAR, EUCOR et autres

**Sous-indicateur 2 : Effectifs formés par sexe**

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	effectifs physiques ; pourcentages
Date de la mesure	année civile considérée
Champ de la mesure	personnels internes, titulaires et contractuels, et personnels externes éligibles au plan de formation par sexe

Effectifs formés par sexe		Agents internes		Agents externes*	
		Femme	Homme	Femme	Homme
Année 2017	effectifs	1 046	538	181	108
	%	66,04%	33,96%	62,63%	37,37%
<b>Prévisions 2022</b>	<b>%</b>	<b>60,00%</b>	<b>40,00%</b>	<b>60,00%</b>	<b>40,00%</b>

\*Agents externes: CNRS, INSERM, ENSAS, ENGEES, BNU, INSA, UHA, HEAR, EUCOR et autres

**Sous-indicateur 3 : Répartition des stagiaires par domaine de formation :**

Unité de mesure	pourcentages
Date de la mesure	année civile considérée
Champ de la mesure	répartition des stagiaires par domaine de formation en pourcentage

Domaines	Année 2017	Prévisions 2022
	En %*	En %*
Préparation aux concours	17%	16%
Applications de gestion (SIFAC, SIHAM, etc) - bureautique - outils numériques	27%	26%
Environnement professionnel	22%	22%
Prévention et sécurité	19%	19%
Management	5%	7%
Langues étrangères	10%	10%

\*Un agent compte autant de fois qu'il a suivi de formations

**Proposition UHA**

	Situation actuelle (2017)	Cibles 2022
Nombre d'actions de formation proposées par l'UHA	117	
Nombre de stagiaires UHA présents à des formations UHA	1 022	
Nombre de stagiaires UHA présents à des formations Site (hors UHA)	37	
Nombre de stagiaires UNISTRA présents à des formations UHA	16	

**Proposition ENGEES**

Nombre d'agents ayant suivi une formation en 2017 : 32  
 Nombre de jours de formation en 2017 : 111  
 Durée moyenne : 3.46  
 Pourcentage du personnel ayant suivi une formation : 44.44 %  
 Nombre de formations : 60  
 Retour évaluation de la formation : 16 agents ont évalué la formation suivie.  
 -81.25 % des objectifs pédagogiques sont atteints (en progression)  
 -6.25% sont partiellement atteints  
 -1.25 % sont non atteints

**Proposition BNU**

Actions de formation 2016 : 421  
 Cible 2022 : 540

**Proposition INSA**

	2015-2016				2016-2017			
	latss		Enseignants		latss		Enseignants	
	Nombre de personnes formées	Nombre d'heures						
INSA	96	742,5	26	105	123	1125.5	6	95

**Proposition ENSAS**

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Formation à destination des personnels
Date de la mesure	31/12/2017
Champ de la mesure	Formation du personnel de l'ENSAS auprès de l'Unistra (formation continue et IDIP)

Données :

ORGANISATEUR	Nb de stages	Proportion %	Nb de journées	Proportion %	Nb de stagiaires	Nb agents formés
UNISTRA / UHA	7	14.9	24	15.6	10	9

Leviers d'action :

Commentaires de la ComUE :

**ISi6 DEVELOPPEMENT DURABLE**

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Recenser les actions de développement durable menées par les acteurs de l'ESR

*Description de l'indicateur*

Nature de la base de données	Actions stratégiques envisagées et évaluées dans le cadre de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) et résultats obtenus.
Date de la mesure	annuelle
Champ de la mesure	Cet indicateur évalue le niveau de maturité du site et son engagement dans la démarche « Développement Durable »

*Élaboration et qualités de l'indicateur*

Unité de mesure	<p>Le référentiel se décline en 5 grands domaines d'activité. Cote chiffrée de 0 à 5</p> <p>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</p> <p>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</p> <p>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</p> <p>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</p> <p>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</p> <p>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</p>
Source	ComUE / Association / UOM
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse des actions prévues.

Grands Domaines	Situation 2017-2018	Prévision 2018-2019	Cible 2022
<b>Stratégie et Gouvernance</b> (Consommation déclarée de produits écolabellisés, politique d'achat exemplaire, mise en place d'Agenda 21, communication)			
<b>Politique sociale et ancrage territorial</b> (Plan de déplacement)			
<b>Gestion environnementale</b> (Gestion des déchets, aménagement des espaces extérieurs, bilan carbone...)			

**Précision :** la Stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable 2016-2020 (SNTEDD) a été adoptée par le Comité interministériel pour le développement durable (CIDD) présidé par le Premier ministre, ainsi que le prévoit l'article D134-9 du code de l'environnement. Celle-ci se décline au niveau de chaque opérateur.

**Leviers d'action :**

**Commentaires :** le contrat de site prévoit un jalon en 2019 portant sur « l'élaboration d'un schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale ». A l'occasion de cette étape, le présent indicateur sera renseigné.

ISi 7	REUSSITE EN DOCTORAT	
-------	----------------------	--

Action	Formation initiale et continue de niveau doctorat
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire) / Objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Les valeurs de réalisation sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteurs de l'année civile n.
Champ de la mesure	Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Les données sont issues d'une enquête sur les doctorants et les docteurs menée auprès des écoles doctorales. Celles-ci répartissent les effectifs de docteurs ayant soutenu l'année n selon 4 modalités décrivant la durée de réalisation de la thèse (moins de 40 mois, 40 à moins de 52 mois, de 52 à moins de 72 mois, plus de 72 mois)
Source :	ComUE / Association / UOM
Service responsable de l'indicateur	MESRI-DGESIP-SIES

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenus pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée

	Taux de l'établissement (ComUE) en 2017	Cible 2022 En %	Soutenances 2016 (données nationales)	Cibles 2020 (PAP 2018)
<b>Part des doctorats obtenus en moins 40 mois</b>	39,4%	47%	41.6 %	46 %
<i>Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)</i>	36,3%		31.7 %	%
<b>Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois</b>	75,7%	82%	73.35 %	80 %
<i>Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)</i>	13,3%		15.8 %	%
<i>Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans) (pour information)</i>	10,1%		10.9 %	%

#### UNISTRA

##### Leviers d'action :

***-Mise en place des Conventions Individuelles de Formation (CIF) et du Comité de Suivi (CS) en 2017.***

La CIF permet d'identifier le cadre du doctorat et fixe les modalités d'accompagnement du jeune chercheur durant son doctorat. La fréquence des rencontres entre le doctorant et ses encadrants y est identifiée (et ce en adéquation le plan

d'action HRS4R). Les rencontres avec le CS dès la deuxième année puis pour toute réinscription dérogatoire permettent un suivi du parcours doctoral par des membres extérieurs au projet de recherche. Ces deux procédures fixent des échéances en terme de rendu et de soutenance, jalonnant ainsi l'ensemble du parcours doctoral avec pour conséquence une maîtrise de la durée des thèses.

**- Répartition des contrats doctoraux d'établissement :**

Depuis 2018, la répartition des contrats doctoraux de l'Université de Strasbourg entre les 10 écoles doctorales intègre un critère lié au rapport du nombre de soutenances par rapport au nombre de doctorants inscrits les deux années précédentes.

**Commentaires du site :**

La part des doctorats obtenus en moins de 40 mois et en moins de 52 mois ne peut à elle-seule quantifier la réussite du doctorat. Les valeurs ciblées donnent une mesure partielle de la réussite du doctorat qui plus est erronée puisqu'elle ne tient pas compte de doctorants salariés préparant leur thèse à temps partiel et pour lesquels la durée du doctorat est nécessairement augmentée. De plus, la quantification de la réussite du doctorat devrait *à minima* inclure une cible liée à l'employabilité des docteurs et notamment les poursuites de carrière en adéquation avec le diplôme de doctorat.

**ISi 8 INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS**

Action	Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale
Objectif	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie

*Description de l'indicateur*

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Enquête sur la situation des docteurs (moins de 35 ans) sortis du système éducatif, 3 ans après leur sortie de formation initiale
Champ de la mesure	Etudiants, inscrits dans un établissement en n-4/n-3, et n'ayant pas repris leurs études pendant l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail

*Élaboration et qualités de l'indicateur*

Nature précise des données de base	Est retenu pour le renseignement de cet indicateur les étudiants diplômés de D l'année n-3
Source	ComUE / Association / UOM
Mode de calcul	L'année de référence n pour les valeurs de l'indicateur est celle de la réalisation de l'enquête mais ces valeurs ne sont pas disponibles, du fait des délais d'exploitation de l'enquête, avant le PAP de n+2.
Service responsable de l'indicateur	MESRI DGESIP

	Insertion en 2015 des diplômés en D année 2012	Insertion en 2016 des diplômés en D année 2013	Cible insertion en 2022 des diplômés en D année 2019
<b>Taux des docteurs en emploi</b>	<b>89%</b>	<b>89%</b>	<b>90%</b>
<i>Taux de réponses aux enquêtes</i>	<i>70%</i>	<i>71%</i>	<i>75%</i>

**UNISTRA**

**Leviers d'action :**

**Taux de docteurs en emploi :**

- une offre croissante de formations visant l'optimisation de la poursuite de carrière des diplômés dans le catalogue des formations (transversales et disciplinaires) proposé sur le site.
- Intégration d'une réflexion sur les objectifs d'après thèse du doctorant lors des entretiens avec le comité de suivi.
- Sensibilisation des doctorants dès le début du doctorat sur les profils d'insertion des diplômés de leur ED et leurs évolutions

**Taux de réponses aux enquêtes**

Le collège doctoral de site mène via les écoles doctorales une enquête sur l'insertion des docteurs à 3 ans avec l'appui de l'ORESIP (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des Etudiants).

Tout docteur est tenu (via la signature de la charte du doctorat) d'informer son établissement de son devenir professionnel pendant une période de six ans après l'obtention du doctorat.

Ces dispositifs ont permis d'accroître le taux de réponses aux enquêtes sur les dernières années.

**Commentaires de la ComUE :**